

L'été n'aura pas sauvé la saison touristique 2020 dans les Hauts-de-France

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

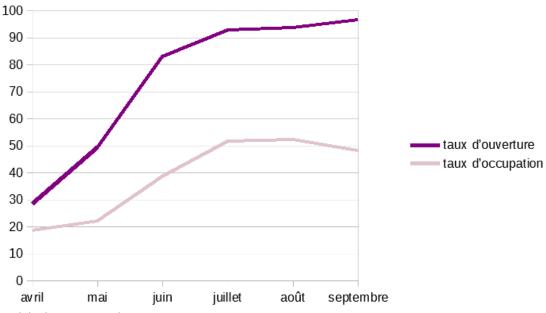
Lille, le 11 décembre 2020

Le tourisme en Hauts-de-France, et ailleurs, a été particulièrement touché par le ralentissement économique dû à la crise sanitaire. Malgré une réouverture de la plupart des hôtels dès le mois de juillet, la fréquentation hôtelière ne retrouve pas, au cours de l'été 2020, son niveau de 2019. Portée essentiellement par la clientèle résidente, la fréquentation hôtelière connaît un pic en août, plus ou moins important selon les départements, qui reste toutefois en deçà des résultats 2019, avant de rechuter en septembre. Au sein de la région, la Somme et le Pas-de-Calais enregistrent les plus forts rebonds de fréquentation au cours de l'été tandis que le Nord est le département le plus éloigné des niveaux 2019. Conséquence de la baisse de la fréquentation dans la région, le chiffre d'affaires des établissements d'hébergement restauration a fortement chuté. Il atteint son point le plus bas en avril, avec une baisse de 91 % par rapport au même mois de l'année précédente. Le chiffre d'affaires de ces établissements remonte toutefois lors du déconfinement et notamment à partir de juillet, sans retrouver pour autant le niveau d'avant crise. En août 2020, les hôtels et restaurants de la région présentent un chiffre d'affaires toujours inférieur de respectivement 16 % et 8 % par rapport à l'an dernier. Dans ces conditions, ces établissements ont continué à avoir recours à l'activité partielle au cours de l'été. Dans le secteur de l'hébergement-restauration, 13 % des salariés en juillet, 9 % en août et 10 % en septembre étaient au chômage partiel.

93 % des hôtels de la région ouverts en juillet

En juillet 2020, 93 % des 685 hôtels des Hauts-de-France étaient ouverts (*figure 1*). En constante augmentation depuis la fin du confinement, ce taux atteint 97 % en septembre. Si le taux d'occupation (*définitions*) des chambres d'hôtels ouverts est comparable en région à la moyenne nationale en juillet (52 % en Hauts-de-France comme en France), il est sensiblement inférieur en août (52 % contre 60 %). En revanche, il est plus élevé en septembre où, en moyenne, moins d'une chambre sur deux dans la région était occupée (48 % contre 45 %).

Figure 1 : La majorité des hôtels des Hauts-de-France ouverts en septembre 2020 Taux d'ouverture et d'occupation des hôtels en Hauts-de-France d'avril à septembre 2020 (en %)



Champ: hôtels en Hauts-de-France

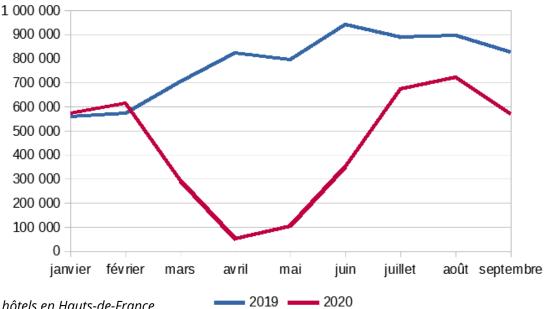
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, données provisoires de juillet à septembre 2020.

Un repli de la fréquentation hôtelière de 25 % de juillet à septembre 2020 par rapport à 2019

Dans les Hauts-de-France, les hôtels ont enregistré au cours de la saison estivale (i.e de juillet à septembre) près de 2 millions de nuitées (définitions): 670 000 en juillet, 721 000 en août, et 570 000 en septembre (figure 2). Sur la période, la fréquentation hôtelière est toutefois inférieure de 25 % à celle de 2019.

Le repli de la fréquentation dans la région est cependant moins marqué qu'au niveau national (-25 % dans les Hautsde-France contre −34 % en France). Dans le détail, le recul atteint −24 % en juillet (contre −36 %), −19 % en août (contre -24 %) et -31 % en septembre (-42 %).

Figure 2 : La fréquentation hôtelière ne retrouve pas son niveau de 2019 pendant la saison estivale Nombre de nuitées dans les hôtels des Hauts-de-France en 2019 et 2020



Champ: hôtels en Hauts-de-France

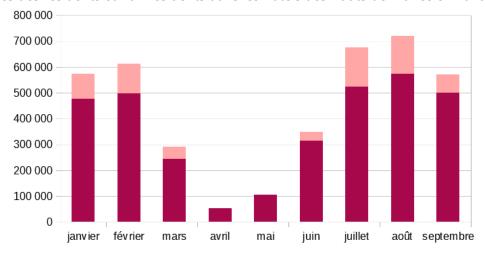
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, données provisoires de juillet à septembre 2020.

L'hôtellerie portée par la clientèle résidente

Comme au niveau national, la saison estivale dans l'hôtellerie a été portée cette année par la clientèle résidente (définitions). Entre juillet et septembre, 81 % des nuitées enregistrées dans les hôtels de la région proviennent de cette clientèle, soit 10 points de plus qu'en 2019 (figure 3).

Figure 3 : La fréquentation hôtelière portée par la clientèle résidente

Nombre de nuitées des résidents et non résidents dans les hôtels des Hauts-de-France en 2020



Champ: hôtels en Hauts-de-France

■ nuitées résidents ■ nuitées non-résidents

Source: Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, données provisoires de juillet à septembre 2020.

Toutefois, là aussi, ces nuitées ont baissé de 14 % par rapport à l'an dernier. Le repli est sensiblement plus marqué pour la clientèle non résidente (*définitions*). Au plus fort de l'été, le nombre de nuitées de cette clientèle a ainsi diminué de 51 %. Bien que moins prononcé qu'au niveau national (–82 %), ce recul se poursuit en septembre (–66 % sur un an).

Une chute marquée de la fréquentation hôtelière dans le Nord

C'est dans le département du Nord que la baisse de la fréquentation hôtelière a été la plus marquée au cours de l'été 2020: -33 % par rapport à 2019, soit un recul 1,5 fois supérieur à celui observé en moyenne dans les Hauts-de-France (*figure 4*). Alors que le repli de la fréquentation hôtelière dans la région a été moins important en juillet et août (-24 % et -19 %) avant de rechuter en septembre (-31 %), le nombre de nuitées dans le Nord recule de manière uniforme et fortement tout au long de l'été : -34 % en juillet, -31 % en août et -33 % en septembre par rapport aux mêmes mois de 2019.

Figure 4 : - 33 % de nuitées dans le Nord en moyenne en été 2020 par rapport à 2019

Evolution du nombre de nuitées 2020 par rapport à 2019 par département dans les Hauts-de-France (en %)

	juillet	août	septembre	Total été 2020
Nord	-34%	-31%	-33%	-33%
Oise	-28%	-13%	-34%	-25%
Hauts-de-France	-24%	-19%	-31%	-25%
Aisne	-33%	-6%	-33%	-25%
Pas-de-Calais	-12%	-14%	-29%	-18%
Somme	-15%	-13%	-25%	-17%

Champ: hôtels en Hauts-de-France

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, données provisoires de juillet à septembre 2020.

L'Aisne et l'Oise se situent dans une situation intermédiaire avec un recul de la fréquentation hôtelière au niveau de la moyenne régionale (-25 %). Le Pas-de-Calais et la Somme s'en sortent un peu mieux. Le repli du nombre de nuitées dans les hôtels du Pas-de-Calais est ainsi plus limité en juillet (-12 % sur un an) et en août (-14 %) qu'en moyenne régionale. La baisse de la fréquentation s'accentue toutefois à partir de septembre (-29 %). En moyenne de juillet et septembre 2020, le nombre de nuitées enregistrées dans les hôtels du département diminue de 18 % par rapport à l'an dernier. La Somme suit la même tendance (-17 % entre juillet et septembre par rapport à 2019). Dans ces départements, le recul de la fréquentation de la clientèle résidente est également moins marqué qu'en région (-0,1 % dans le Pas-de-Calais et -5,0 % dans la Somme). Elle augmente même en juillet et août dans le Pas-de-Calais (respectivement + 2,0 % et + 3,0 %).

Dans l'ensemble des départements de la région, la fréquentation hôtelière non résidente est en forte diminution sur un an. Elle varie de −46 % dans le Pas-de-Calais à −59 % dans le Nord.

Un chiffre d'affaires en baisse de 31 % dans l'hébergement et de 19 % dans la restauration

L'activité des établissements d'hébergement et de restauration dans les Hauts-de-France a été logiquement fortement impactée par la crise sanitaire. Au cours de la 1^{re} période de confinement, la chute du chiffre d'affaires (CA) a atteint son point le plus bas en avril dans la région comme au niveau national (respectivement –91 % et –90 %) (*figure 5*).

À partir de mai, le CA des établissements d'hébergement et de restauration progresse rapidement. En juillet, les restaurants dans la région retrouvent même un CA légèrement supérieur à celui de 2019 (+ 2 %). Cette tendance ne se confirme malheureusement pas en août (-8 %). La situation des hôtels, bien qu'en nette amélioration par rapport à avril, ne retrouve pas au cours de l'été des CA conformes à leur niveau d'avant crise. Leurs CA restent ainsi inférieurs de 16 % en août par rapport à 2019.

Figure 5 : En août 2020, le CA des hôtels et restaurants n'a pas encore retrouvé leur niveau d'avant crise

Evolution mensuelle du CA des hôtels et restaurants des Hauts-de-France par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



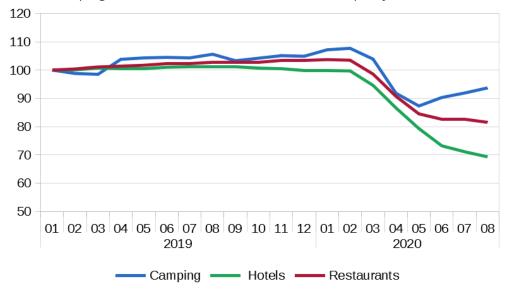
Note de lecture : En août 2020, dans les Hauts-de-France le chiffre d'affaires des hôtels est inférieur de 16 % à celui réalisé en août 2019 ; celui des restaurants de 8 %.

Source : Insee, données mensuelles sur les chiffres d'affaires déclarées par les unités légales

À fin août 2020, les CA cumulés sur 12 mois des campings, restaurants et hôtels sont en repli de respectivement 6 %, 19 % et 31 % sur un an (*figure 6*). Ces évolutions sont proches de celles observées au niveau national (respectivement -7 %, -16 % et -27 %).

Figure 6 : Un CA en baisse de 31 % sur les 12 derniers mois pour les hôtels des Hauts-de-France

Evolution du CA des hôtels campings et restaurants des Hauts-de-France depuis janvier 2019 (base 100 en janvier 2019)



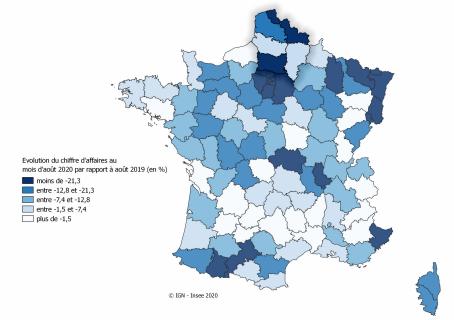
Note de lecture : Dans les hôtels des Hauts-de-France, le cumul des chiffres d'affaires de septembre 2019 à août 2020 est inférieur de 31 % au cumul des chiffres d'affaires réalisés entre février 2018 et janvier 2019 (base 100 en janvier 2019). Source : Insee, données mensuelles sur les chiffres d'affaires déclarées par les unités légales

Une situation un peu moins défavorable dans la Somme, le Pas-de-Calais et l'Oise

Dans la Somme, les établissements d'hébergement et de restauration limitent les dégâts : le CA des hôtels, en chute de 91 % en avril, remonte pour atteindre –4 % en août par rapport à 2019 (*figure* 7). Les restaurants, également très impactés en avril (–93 %), réalisent en août un CA supérieur de 2 % à celui de l'an dernier. En cumul sur 12 mois, les CA des hôtels et restaurants dans la Somme ont reculé respectivement de 25 % et 17 %, soit des baisses un peu plus limitées qu'en moyenne régionale (respectivement –31 % et –19 %).

Figure 7 : Un moindre repli du CA des hôtels dans la Somme et l'Aisne

Evolution du chiffre d'affaires dans les hôtels en août 2020 par rapport à août 2019 (en %)



Source : Insee, données mensuelles sur les chiffres d'affaires déclarées par les unités légales

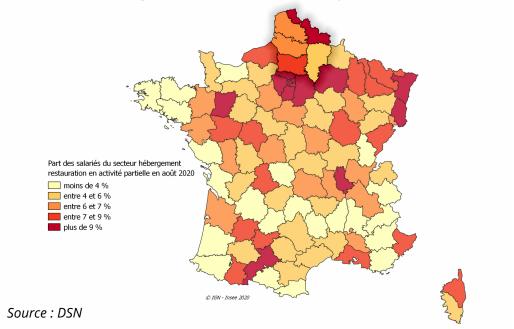
Dans le Pas-de-Calais et l'Oise, après un bon mois de juillet (+8 % et +4 %), le CA des restaurants diminue en août respectivement de 5 % et 8 % par rapport à 2019. Dans ces départements, le CA des hôtels ne retrouve pas en juillet et août leur niveau d'avant crise (-13 % et -24 %). C'est le cas également dans le Nord et l'Aisne (avec respectivement -24 % et -4 %) où ce repli s'observe également dans les restaurants. En juillet, les CA des restaurants dans ces départements reculent respectivement de 1,5 % et 5,6 % sur un an. Le CA des hôtels du Nord et de l'Oise baisse plus fortement que le reste de la région : -39 % en juillet et -24 % en août dans le Nord et -41 % et -24 % dans l'Oise.

Un plus fort recours à l'activité partielle pour les salariés du Nord

En juillet, 13 % des salariés et 29 % des établissements du secteur de l'hébergement et de la restauration étaient en activité partielle dans les Hauts-de-France (contre 16 % et 31 % au niveau national), soit deux fois moins qu'en juin. En août, ces proportions étaient respectivement de 9 % et 24 %, proche de celles observées en moyenne au niveau national (11 % et 26 %). Au mois de septembre, ces proportions évoluent peu dans la région (10 % des salariés et 23 % des établissements contre 12 % et 25 % en France).

Figure 8 : 10 % des salariés en activité partielle dans le Nord en août 2020

Part des salariés du secteur hébergement restauration en activité partielle en août 2020 (en %)



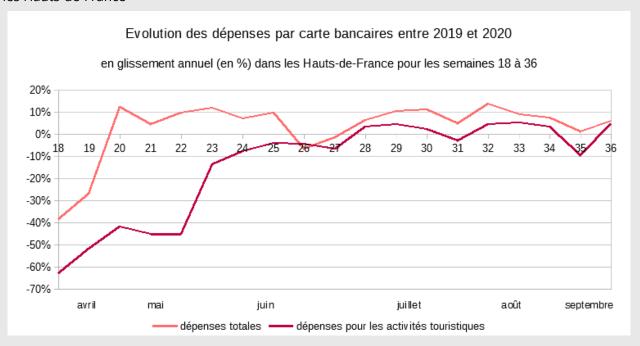
L'activité partielle dans ce secteur d'activité a davantage touché les salariés dans le Nord (15 % en juillet, 10 % en août et 11 % en septembre). À l'opposé, ceux de l'Aisne ont été moins concernés (respectivement 10 %, 7 % et 6 %) (figure 8).

Les dépenses pour les activités touristiques augmentent au cours de l'été, notamment dans la Somme

Les dépenses effectuées par carte bancaire pour les activités touristiques (*définitions*) témoignent des difficultés rencontrées par le secteur (*figure 9*).

Figure 9 : Les dépenses par carte bancaire pour les activités touristiques en augmentation en juillet et en août 2020 dans les Hauts-de-France

Évolution des dépenses par carte bancaire entre 2019 et 2020 en glissement annuel (%) entre les semaines 18 et 36 dans les Hauts-de-France



Note de lecture : En Hauts-de-France, durant la semaine 36 du 31 août au 5 septembre 2020, le montant des transactions par carte bancaire (dépenses totales) est supérieur de 6 % à la même semaine en 2019 et celui des transactions par carte bancaire pour les activités touristiques de 5 %.

Source: Cartes bancaires CB, calculs Insee

Au cours de la dernière semaine d'avril 2020, les dépenses effectuées dans la région par carte bancaire sont en repli de 38 % par rapport à 2019. Cette baisse atteint 63 % dans le tourisme. À partir de juillet, la situation s'améliore. Entre le 6 et le 26 juillet (semaines 28, 29 et 30), les dépenses touristiques par carte bancaire ont été supérieures de respectivement +3,6 %, +4,4 % et +2,2 % à celles de 2019. Cette tendance se poursuit jusqu'à début septembre. La meilleure semaine est celle du 10 au 16 août (semaine 33) où les transactions augmentent de 5,3 % par rapport 2019.

C'est dans la Somme que l'augmentation des dépenses touristiques par carte bancaire est la plus marquée. En juillet et août, elles ont augmenté en moyenne de 8,5 % par rapport 2019, contre + 2,8 % dans l'Aisne et + 2,4 % dans le Pas-de-Calais. Elles sont par contre en retrait dans l'Oise (-0,2 %) et le Nord (-4,2 %).

Définitions

La saison d'été pour le tourisme couvre les mois d'avril à septembre, toutefois cette note se concentre plus particulièrement sur les mois de juillet, août et septembre, pour faire suite au précédent communiqué de presse en date d'octobre 2020.

La clientèle peut être soit **résidente** en France (si son lieu d'habitation habituel est localisé en France) soit **non résidente** (i.e. lieu d'habitation situé à l'étranger).

La fréquentation en nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Le taux d'ouverture des hôtels est le nombre d'hôtels déclarés ouverts, rapporté au nombre total d'hôtels sur une période donnée.

Le taux d'occupation est le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (i.e. en excluant les fermetures saisonnières).

Transactions par carte bancaire CB

Les données agrégées utilisées dans ce communiqué proviennent de **Cartes Bancaires CB** et couvrent l'essentiel des **transactions par cartes bancaires**. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales (voir Point de conjoncture du 7 mai 2020, p.21).

Les données portent sur les transactions physiques et ne comprennent donc pas les achats par internet. Elles concernent les porteurs de cartes bancaires contenant le logo CB, c'est-à-dire quasiment toutes les cartes de paiements des résidents en France et quasiment jamais celles des étrangers. Les catégories d'activité touristiques retenues sont dans une nomenclature propre au système bancaire (MCC : merchant category code). Vingt-cinq items de la nomenclature MCC sont agrégés pour approcher les **activités touristiques**, recouvrant des activités parfois purement touristiques (échoppes de souvenirs et cartes postales, expositions touristiques, parcs d'attractions...), et des activités qui en dépendent partiellement (restauration et bars notamment). Ces items sont : Duty-free, shops, traiteurs, restaurants, bar night club, restauration rapide, Gift-card-novelty-souvenir shops, Cigar shop and stand, hôtel, timeshare, centre sportif, camping, location de voitures, location de caravanes, production théâtrale, orchestre, club sportifs exposition touristique, golf public, établissements de jeux vidéo d'arcades, Paris mutuel, Parcs d'attraction, Club loisirs, Aquarium, services de loisirs.

Pour en savoir plus

- « <u>La fréquentation touristique se dégrade en septembre, après avoir repris quelques couleurs en juillet-août</u> », Insee Focus n°215, novembre 2020
- « <u>Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19 et suivi de la reprise d'activité</u> », chiffres détaillés, Insee.fr
- « Points de conjoncture 2020 », Point de conjoncture du 7 mai 2020, Insee.fr
- « Points de conjoncture 2020 », Point de conjoncture du 17 novembre 2020, Insee.fr
- « <u>En juin 2020, 73 % de nuitées en moins dans les hôtels qu'en 2019 en France métropolitaine</u> », Insee Focus n°201, août 2020
- « <u>En avril 2020, le nombre de chambres occupées sur le champ de trois grandes enseignes hôtelières chute de 79 %</u> », Insee Focus n°195, juin 2020
- « Les hébergements collectifs touristiques en 2019 », Insee Première n°1799, mai 2020
- « <u>Un démarrage de saison touristique difficile</u> », Communiqué de presse Hauts-de-France, octobre 2020